



Mai 2013

## 📌 POLITIQUE DES PÔLES

- Nouvelle phase de la politique des pôles > Une nouvelle contractualisation entre le pôle et les pouvoirs publics
- Documentation > Les pôles de compétitivité dopent la croissance et l'emploi dans les entreprises
- Investissements d'avenir > 3<sup>e</sup> appel à projet PSPC : une nouvelle vague de dépôt de dossier

## 📌 LES PÔLES EN ACTION

### FOCUS PROJET ABOUTI

- Chimie > Intensification des procédés : le projet qui préfigure l'usine du futur

### VIE DES PÔLES

- Partenariat international > Un nouveau partenariat franco-américain en faveur de l'innovation thérapeutique
- Accompagnement des PME > Le pôle Route des Lasers sur le territoire chinois : les nouveautés de la mission Chine 2013
- Accompagnement des PME > Images & Réseaux accompagne ses PME pour doper leur notoriété grâce aux relations presse
- Accompagnement des PME > Capenergies : un exemple réussi d'accompagnement à la levée de fonds

## NOUVELLE PHASE DE LA POLITIQUE DES PÔLES

### Une nouvelle contractualisation entre le pôle et les pouvoirs publics

La nouvelle phase de la politique des pôles de compétitivité (2013-2018) prévoit une contractualisation entre les pôles, l'État, les régions et les autres collectivités territoriales qui le souhaitent dans le cadre de contrats de performance couvrant les six prochaines années.

Ces nouveaux contrats de performance définissent les engagements, objectifs et priorités d'actions de chaque pôle pour assurer leur développement, de manière individualisée. Ils précisent aussi les engagements des pouvoirs publics en matière d'accompagnement des pôles. Ces contrats sont accompagnés d'indicateurs de réalisation et de résultat adaptés à chaque pôle. Le niveau d'exécution du contrat de performance constituera l'un des fondements principaux de la prochaine évaluation des pôles.

La feuille de route stratégique du pôle est la composante principale du contrat de performance. Elle présente les thématiques de travail du pôle, les marchés cibles et les défis technologiques et non technologiques que les membres du pôle envisagent de résoudre collectivement à 3 et 6 ans. Au-delà de cette feuille de route technologies-marché, le pôle établit également ses objectifs en faveur du développement des entreprises membres et, en premier lieu, des PME et ETI. Les actions des pôles se concentrent sur 4 axes : l'internationalisation des entreprises, l'accès au financement, l'anticipation des besoins en compétences et l'accompagnement des PME/ETI. Pour définir leur feuille de route, les pôles doivent dresser le panorama des besoins prioritaires de leurs membres et définir les actions qu'ils envisagent d'entreprendre au cours des prochaines années, en cohérence avec les ressources de leur territoire.

Des programmes d'actions triennaux, révisables annuellement, complètent ce contrat de performance. Ils apportent une vision détaillée des actions du pôle et permettent de construire la cartographie de ses services. Ces programmes d'actions servent de base au conventionnement financier du pôle.

59 pôles élaborent actuellement ces contrats de performance qui seront présentés à la signature des pouvoirs publics à partir de juin prochain.

## DOCUMENTATION

### Les pôles de compétitivité dopent la croissance et l'emploi dans les entreprises

Une nouvelle étude menée en partenariat entre la DGCIS et l'INSEE démontre que les entreprises qui adhèrent à un pôle de compétitivité ou participent à un projet du FUI, créent durablement plus d'emplois que les autres entreprises. Mieux, ce très fort dynamisme des entreprises membres des pôles, *a fortiori* lorsqu'elles participent aux projets du FUI, résulte de leur plus fort investissement dans la R&D que les autres entreprises. Loin de générer un effet d'aubaine, le FUI est complémentaire au financement privé des entreprises.

Les PME et ETI indépendantes qui participent à un projet collaboratif du fonds unique interministériel (FUI) voient leur chiffre d'affaires s'accroître de 2 % par an par rapport à des entreprises équivalentes, soit un million d'euros par an et par entreprise en moyenne.

Par ailleurs, les entreprises qui adhèrent à un pôle de compétitivité ou participent à un projet du FUI créent durablement plus d'emplois que des entreprises équivalentes qui n'y adhèrent pas. Ainsi, les entreprises membres des pôles ont en moyenne employé 0,7 emploi de chercheurs et d'ingénieurs en plus que des entreprises similaires restées en dehors des pôles. Ramené au financement public total annuel de la politique des pôles de compétitivité (FUI, collectivités territoriales, etc.), cela correspond à un investissement public de 40 000 euros par emploi qualifié pérenne ainsi créé. Ce surcroît d'emplois de R&D atteint en moyenne 1,3 par an pour les entreprises membres des pôles qui participent à un projet de R&D du FUI, soit un investissement public par emploi de seulement 35 000 euros. La politique des pôles représente un très bon investissement public, que la nouvelle phase ouverte en 2013 renforcera encore.

Ce très fort dynamisme des entreprises membres des pôles, *a fortiori* lorsqu'elles participent aux projets du FUI, résulte de leur plus fort investissement dans la R&D, moteur de l'innovation. En la matière, la politique des pôles et, plus particulièrement, les projets financés par le FUI ne génèrent pas d'effet d'aubaine pour les entreprises. L'étude démontre que le financement public de la R&D opéré dans le cadre de cette politique ne se substitue pas au

financement privé des entreprises puisqu'il n'y a pas de baisse de ce dernier lorsque le financement public est en hausse. Cet effet levier, supérieur à 2, est l'un des plus importants parmi les dispositifs publics ayant été évalués à ce jour.

Ces retombées économiques vont s'amplifier dans les années à venir avec la nouvelle phase de la politique des pôles de compétitivité. Celle-ci vise en effet à transformer les pôles de compétitivité en « usines à produits d'avenir » avec comme objectif de renforcer l'industrialisation des projets des pôles pour davantage de croissance des entreprises et d'emplois.

Ces informations proviennent des conclusions d'une étude économétrique, réalisée par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Elle vise à apprécier l'impact de la politique des pôles de compétitivité et du fonds unique interministériel (FUI) sur la croissance des entreprises. Neutralisant les biais de sélection et l'impact des autres dispositifs de soutien à l'innovation, l'étude isole l'effet économique de la participation à un pôle de compétitivité. Elle montre un effet positif significatif de cette participation. Cet effet est encore plus accentué en cas de participation à un projet collaboratif du FUI.

 [En savoir plus](#)

 [L'étude complète](#)

## INVESTISSEMENTS D'AVENIR

### 3<sup>e</sup> appel à projets PSPC : une nouvelle vague de dépôt de dossier

Une deuxième vague de dépôt de projets de R&D structurants est prévue d'ici le 13 septembre 2013.

Le troisième appel à projets de R&D structurants des pôles de compétitivité a été lancé le 8 avril 2013. La prochaine vague de dépôts est attendue pour le **13 septembre 2013**. Une première vague de dépôts de projet avait été fixée au 26 avril 2013.

 [En savoir plus](#)

 [Le dossier complet](#)

## REPÈRES

**24%**

C'est la hausse moyenne observée entre 2006 et 2009 par rapport à 2005, de l'emploi consacré à la R&D des PME et ETI impliquées dans les pôles de compétitivité. Ces entreprises sont âgées de plus de 2 ans et engagent moins de 15 millions d'euros en faveur de la R&D.

(Source DGCIS)

## FOCUS PROJET ABOUTI

### ■ CHIMIE

## Intensification des procédés : le projet qui préfigure l'usine du futur

Un réacteur chimique suffisamment miniaturisé pour que l'on puisse éliminer plus efficacement le dégagement de chaleur lié à la réaction, capable de fonctionner à plus haute température avec une cinétique accrue et sans danger : cet exemple illustre le principe de l'intensification des procédés.



Copyright : IFP Energies nouvelles

Le [pôle Axelera](#) a labellisé le projet « Intensification des procédés ». Celui-ci a bénéficié d'une subvention dans le cadre du 1er appel à projets (FUI).

### Le contexte

Le concept d'usine du futur consiste à développer de nouveaux procédés respectueux de l'environnement, tout au long de la chaîne de fabrication d'un produit, jusqu'au devenir du produit fini, pendant et après son utilisation. Ces procédés consomment peu d'énergie, utilisent peu de matières premières, rejettent peu d'effluents. Ils utilisent des procédés de transformation efficaces.

L'intensification des procédés est l'un des moyens pour y parvenir. Elle revoit en profondeur les bases des procédés industriels traditionnels. Elle met en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux procédés qui conduisent à des unités de fabrication plus compactes, avec un plus faible impact visuel et d'encombrement sur l'environnement. Elle vise des unités moins consommatrices en énergie, en eau et en matières premières. L'intensification des procédés se traduit le plus souvent par une miniaturisation, par des procédés opérant en continu et par l'usage de nouvelles technologies.

### Les objectifs du projet

Le projet était à l'origine du concept d'usine du futur. Il devait développer l'un des principaux outils d'éco-conception : l'intensification des procédés. Cet outil vise une nouvelle façon de produire, avec deux enjeux forts :

- **Adapter les outils industriels** pour s'affranchir des phénomènes de transferts limitant, par exemple produire en 1 min au lieu de 2 h, en s'exonérant des problèmes d'échanges thermiques ;
- **Combiner plusieurs opérations** sur un seul équipement.

Initialement, le projet visait les procédés chimiques mais il peut se généraliser à tout procédé de transformation. En chimie, on pense en particulier à la conception de nouveaux réacteurs de synthèse (plus petits, capables de travailler dans des domaines inaccessibles avec les technologies classiques, où les catalyseurs voient leur rôle amplifié, etc.). D'autres opérations unitaires de génie chimique sont aussi visées en priorité, telles que les opérations de mélanges de réactifs, les séparations en présence de réactions, etc.

### Les partenaires du projet

- **Arkema**, porteur du projet, chimiste ayant un vaste domaine de procédés de fabrication.
- **Rhodia**, chimiste ayant un vaste domaine de procédés de fabrication, complémentaire du précédent. 8 laboratoires du CNRS : laboratoires experts en génie des procédés, déjà impliqués dans l'intensification pour certains d'entre eux, tels que le laboratoire de génie des procédés catalytiques (LGPC).
- **IFP Energies nouvelles**, centre d'expertise de l'industrie pétrolière impliquée dans le développement et le pilotage de nouveaux procédés, avec l'objectif de les intensifier.

## Description des travaux menés

Les travaux ont été ciblés sur des procédés représentatifs de procédés existants, avec un haut potentiel d'amélioration :

- Des techniques de laboratoire intensifiées dans le but d'acquies de façon plus fiable les données de base des procédés
- Des technologies de mélange, de réaction, de cristallisation, de séchage, - des couplages de fonctions telles que réaction et séparation
- Des techniques d'amélioration des performances des catalyseurs
- Une prise en compte de techniques analytiques adaptées aux nouvelles technologies
- La conduite avancée pour optimiser la consommation énergétique et la sécurité des procédés.

## Premières retombées technologiques et économiques

### ➤ Résultats, produits, prototypes, démonstrateurs, services issus des travaux de R&D

Le projet a permis la mise au point de plusieurs prototypes, préfigurant le passage au stade industriel :

- **des outils de laboratoire intensifiés** pour l'acquisition des données de base des procédés en vue d'optimiser la dépense énergétique ;
- **un pilote réacteur filaire** constitué d'un long tube de très petit diamètre, celui-ci ayant la taille d'un grain de catalyseur. Il permet une étude fine de ce qui se passe au niveau du grain, contrairement à un lit classique contenant un catalyseur. Ce pilote permet de mettre au point des réactions rapides et de fournir une extrapolation industrielle plus fiable ;
- **un réacteur de synthèse innovant à plasma froid** moins consommateur en énergie ;
- **deux pilotes dédiés à la réaction/adsorption et à la distillation réactive**. Ils permettent une moindre consommation de produits, un gain de place et une réduction de coût.

Le projet a permis des avancées significatives au niveau industriel dans le domaine de la sécurité des procédés industriels et en termes de compétitivité. Un gain sur les installations industrielles grâce au développement de procédés efficaces (7 exemples significatifs) et des gains significatifs sur les performances des réactions (augmentation de rendement, moindre consommation énergétique). Il a aussi conduit à réaliser le cahier des charges fonctionnel de l'usine du futur et d'en concevoir les outils. Certains résultats sont en cours d'industrialisation.

➤ **Brevets** : 17

➤ **Conférences** : 14 participations à des congrès, dont 11 au niveau international

➤ **Thèses** : 6

➤ **Emplois** : plus d'une centaine d'emplois pérennisés sur plusieurs sites industriels.

➤ **Mises en perspective** : Pour enrichir et élargir la réflexion, des contacts ont été pris avec les acteurs du marché, pour partager les méthodologies et les compétences nécessaires à la conception et à l'exploitation de l'usine du futur. Il est apparu que le développement de l'intensification des procédés passait par la mise en commun des expériences de nombreux métiers (mécanique, électronique, analyse, modélisation...etc.), donc par la contribution de nombreuses PME, d'équipementiers et de laboratoires universitaires, aux côtés des grands groupes.



Colonne de distillation réactive. Copyright Rhodia



Réacteur à déplacement continu d'équilibre. Copyright Arkéma

## PARTENARIAT INTERNATIONAL

## Un nouveau partenariat franco-américain en faveur de l'innovation thérapeutique

Le pôle de compétitivité Alsace BioValley, OSEO et le « cluster » américain Massachusetts Life Sciences Center (MLSC) signent un nouvel accord de partenariat pour financer des projets communs d'innovations thérapeutiques.



Ces projets seront développés conjointement par des entreprises du Massachusetts et des entreprises alsaciennes. L'accord va permettre de financer ces projets grâce à OSEO, future branche financement de bpifrance et au MLSC. L'accord a été officiellement dévoilé à l'occasion du salon international en sciences de la vie, Bio, tenu en avril 2013 à Chicago.

Conférence de presse d'annonce du partenariat au salon international Bio à Chicago.

De gauche à droite : Agnès Legoll, Directrice des Affaires Internationales Alsace BioValley, Nicole Bricq, Ministre du Commerce Extérieur, Jean-Yves Bonnefoy, Président d'Alsace BioValley, Catherine Trautmann, Députée européenne et Vice-Présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, Dr Susan Windham-Bannister, Ph.D., Présidente et Directrice du Massachusetts Life Sciences Center.

Copyright : MLSC

Après avoir étudié les atouts de plusieurs territoires internationaux, le MLSC a choisi de concrétiser de nouveaux partenariats avec 4 régions dans le monde : Victoria (Australie), Wallonie (Belgique), Québec (Canada) et Alsace (France). Les Etats-Unis sont le premier marché du monde dans les industries de santé, et l'écosystème du Massachusetts est l'un des plus dynamiques.

En France, le pôle de compétitivité Alsace BioValley a su convaincre le MLSC des potentiels sans précédent qu'offrent les entreprises alsaciennes dans le domaine de l'innovation thérapeutique. « Le pari de convaincre un cluster américain n'était pas forcément aisé. Mais les compétences très pointues de nos entreprises alsaciennes en sciences de la vie-santé, alliées à l'expertise d'Alsace BioValley en matière de partenariats internationaux ont fait toute la différence » déclare Jean-Yves Bonnefoy, Président d'Alsace BioValley, et de poursuivre : « Dans le contexte économique actuel, cet accord offre à nos entreprises de nouveaux potentiels de business. Et grâce à notre partenaire OSEO, c'est aussi une nouvelle opportunité de financement pour les aider à concrétiser leurs projets d'innovation dans la santé. Enfin, ce partenariat leur donne accès à des compétences internationales d'exception. »

Ce partenariat se traduit concrètement par le lancement d'un premier appel à projets conjoint, ouvert aux entreprises des secteurs : biotechnologies, pharma, technologies médicales, diagnostic, bio-informatique.

La sélection des projets se fera dans le cadre d'une compétition en deux étapes :

- La phase de présélection : dépôt des projets pour le 16 septembre 2013 sur la plateforme ICIP et résultats de la pré-sélection le 8 novembre 2013.
- La phase de sélection finale : soumission du projet détaillé pour le 1er décembre 2013

L'annonce des projets financés interviendra en mars 2014.

Cet accord fait suite à des contacts initiaux impulsés par l'antenne d'Alsace International à Boston.

### En savoir plus

- [Communiqué de presse d'Alsace BioValley du 23 avril 2013](#)
- [Page d'information](#)

## Le pôle Route des Lasers sur le territoire chinois : les nouveautés de la mission Chine 2013

Depuis 2009, le pôle Route des lasers accompagne ses PME en Chine. Grâce à des moyens particulièrement efficaces, il ambitionne d'accroître leur positionnement en Chine et de renforcer l'image « high tech » de la photonique française en Asie.



Depuis plus de dix ans, la Région Aquitaine en France et la Région du Hubei en centre Chine collaborent sur les plans institutionnel, économique, culturel et universitaire. Ces deux territoires ont en commun l'ambition de s'inscrire comme des acteurs majeurs de la filière photonique au niveau international. Elles s'appuient respectivement sur le **pôle de compétitivité « Route des Lasers »** en Aquitaine et sur « La vallée de l'optique » à Wuhan en Chine.

### Une première collaboration franco-chinoise entre 2009 et 2012

La collaboration du pôle avec la Chine fut lancée dès 2009 avec l'engagement d'un volontaire international en entreprise (VIE) mis en place grâce à Ubifrance. Après deux années de travail, le retour de cette expérience fut très positif. Des opportunités de coopération ont été identifiées, telles de nouveaux marchés pour des entreprises du pôle et des collaborations académiques avec les campus chinois de la région du Hubei. Enfin, la signature d'une lettre d'intention de partenariat entre le pôle Route des Lasers et le Laboratoire national d'optoélectronique de Wuhan (WNLO) donnait lieu à la création d'une plate-forme de développement collaboratif dans le domaine des applications lasers.

### Le pôle crée une mission Chine en 2011

Fort du succès de cette première étape, le pôle Route des Lasers décida de mettre en place une mission Chine plus structurée et pérenne à partir de janvier 2011, dès la fin du contrat VIE. C'est ainsi que Balthazar Boyer, un Français installé en Chine depuis plus de 10 ans, parlant couramment la langue fut embauché pour devenir le représentant permanent du pôle en Chine. Les objectifs de la mission étaient de renforcer la visibilité de la filière optique photonique aquitaine en Chine. Elle devait aussi former ce représentant français aux technologies et aux marchés des entreprises photoniques intéressées par le marché chinois. Enfin, la présence permanente d'une personne totalement opérationnelle en Chine devait aider les entreprises aquitaines en simplifiant et favorisant leur développement sur ce territoire.

C'est dans cette dynamique que des conventions de collaborations croisées ont été signées fin 2012 : entre la Région Aquitaine et le gouvernement du Hubei, puis entre le pôle et l'association des Lasers de Chine à Wuhan. L'association des Lasers de Chine regroupe plus d'une centaine d'entreprises chinoises positionnées sur le marché des lasers. Cette coopération laisse présager des échanges techniques et commerciaux pour identifier de nouveaux projets de développements communs. Elle vise également à accroître les échanges sur les problématiques d'approvisionnement en matière de composants, machines lasers, sources lasers et autres matériels optiques.

### La poursuite de cette dynamique au-delà de 2012

Dans ce contexte très favorable, la mission Chine du pôle devait toutefois encore évoluer et se renforcer pour intégrer de nouveaux enjeux stratégiques. La Région Aquitaine a confirmé son engagement pour renforcer ses relations dans la durée avec la Région du Hubei. Elle envisage notamment d'installer une maison de l'Aquitaine en Chine pour promouvoir ses filières de hautes technologies, dont la photonique. De plus, l'entreprise Edit Laser, PME innovante membre du pôle, a proposé de partager ses locaux avec d'autres industriels du pôle après l'ouverture de ses bureaux à Suzhou en 2011. C'est ainsi qu'une autre PME innovante du pôle « Eolite lasers » a rejoint la Chine en 2012.

L'entreprise Edit China, filiale d'Edit Laser en Chine coordonne désormais la mission Chine du pôle. Ce montage permet de facto de mutualiser la présence du pôle Route des Lasers et de ses membres industriels en Chine. Il donne une visibilité encore plus accrue à la filière photonique aquitaine. Le pôle assure la totale coordination des actions.

Avec les entreprises, majoritairement PME parties prenantes de l'action (Amplitude Systèmes, Cordouan Technologies, Edit Laser, Eolite Systems et Quantel), il a signé une convention en janvier 2013. Elle définit les règles de fonctionnement de la mission chine et pose plus particulièrement le périmètre des droits en propriété intellectuelle de ce montage multipartite complexe. En effet, les aspects propriété intellectuelle ont été pris en compte dès le départ des discussions afin de protéger au mieux les intérêts des PME

Après 4 ans de présence du pôle Route des Lasers en Chine, l'histoire de la photonique aquitaine en Asie ne fait que commencer. La nouvelle mission a été dimensionnée pour s'inscrire dans la durée, bien au-delà de 2013. Elle devrait permettre de renforcer le positionnement des PME en Chine et de renforcer l'image « high tech » de la photonique française en Asie.



Contact

 Bertrand Viellerobe

## ■ ACCOMPAGNEMENT DES PME

### Images & Réseaux accompagne ses PME pour doper leur notoriété grâce aux relations presse

Pour accompagner ses PME, le pôle a mis en place un outil original : le « kit relation presse », pour une bonne utilisation des relations presse dans la stratégie de communication.



Depuis sa création en 2005, [le pôle Images & Réseaux](#) a mis en place une palette de services pour ses membres. Il contribue ainsi à la croissance des PME dans leurs domaines stratégiques. Cet accompagnement se manifeste à toutes les étapes de la vie des projets de ses PME.

Suite aux demandes de plus en plus fréquentes exprimées lors de la mise en œuvre de projets collaboratifs, Images & Réseaux a développé deux offres d'opérations presse, en collaboratif avec Tukilik son agence de presse partenaire. Spécialement conçues pour répondre aux besoins des PME, ces offres font l'objet de tarifs préférentiels compatibles avec les moyens des entreprises. Elles se déclinent de deux façons : l'une pour valoriser les projets collaboratifs, l'autre pour communiquer plus largement sur l'activité de l'entreprise.



#### Les principes des offres

Les offres « starter pack presse » sont réservées aux projets collaboratifs et aux PME membres du pôle. Elles ont pour objet la mise en place d'une première opération de relations médias ciblée, de manière à développer la notoriété des PME. Créer un premier niveau de présence et de notoriété dans les médias pour la PME, le projet ou le consortium, tester les relations presse, communiquer au niveau régional et national, accroître le rayonnement de la société, de son dirigeant, de sa marque, valoriser le projet et ses retombées économiques et scientifiques, etc. sont autant d'objectifs affinés lors du « brief » avec l'agence.

#### Les outils mis en place

L'offre se déroule durant 8 semaines, dont 2 semaines pour la préparation et 6 pour l'opérationnel. La rédaction et la diffusion d'un communiqué de presse orienté autour d'un message bien défini donnent le coup d'envoi. Puis, une campagne de relance sur 8 à 10 médias cœurs de cible, l'organisation d'une interview et le suivi des retombées presse avec un retour hebdomadaire pour informer de l'avancée de la campagne complètent ce dispositif.

#### Etape 1

-  1er contact avec Julie Hary (Images & Réseaux) pour une présentation de l'offre relation presse (RP) et pour la validation du projet (objectifs, messages, positionnement, etc.) en termes de faisabilité et de résultats potentiels.
-  Aide du pôle, si besoin, pour la réalisation du « brief » RP et pour la finalisation des messages.



## Etape 2

- Présentation du « brief » réalisé par la PME auprès de Tukilik : définition des objectifs, présentation de la PME (activité, produits, positionnement, etc.).
- Envoi d'une proposition de programme comprenant un plan d'actions en fonction des objectifs de la PME, une liste de presse et une liste des éléments à fournir pour la rédaction du communiqué de presse.

## Etape 3

- Mise à disposition par la PME des éléments pour la rédaction du communiqué de presse, ainsi que d'autres éléments utiles pour la campagne relation presse (fiches produits, résultats financiers, liste des clients, etc.).
- Rédaction du communiqué de presse par Tukilik et envoi d'une première version à la PME pour validation avant diffusion à la liste de presse.
- A noter que le communiqué de presse ne fera l'objet que de deux versions (version 1 et version 2) avant diffusion aux médias.

## Etape 4

- Campagne de relances téléphoniques auprès de la liste presse, envoi d'un « reporting » hebdomadaire pour informer la PME de l'avancée de son projet.
- Ce « reporting » sera suivi d'une réunion téléphonique hebdomadaire de 30 min avec le chargé de compte.
- Suivi presse : récolte des articles, organisation du rendez-vous presse.

## L'accompagnement Images & Réseaux

Au-delà de la négociation du « pack », l'équipe communication du pôle s'implique au côté du porteur du projet ou de la PME. Elle les accompagne dans la définition des objectifs, des messages, du positionnement souhaité. Images & Réseaux est également présent au moment du « brief » avec l'agence. Le pôle peut participer à la validation du plan d'actions mis en place par Tukilik. Il peut également se mobiliser en fin de collaboration dans le cadre du bilan.

## Des résultats concrets

3 sociétés membres du Pôle ont mis en place cette action en 2012 :

- **Artefacto** pour le lancement de l'une de ses solutions dédiée à la réalité augmentée avec pour cible les collectivités.
- **Archividéo** pour le lancement d'une solution de table tactile en partenariat avec la société Itekube adressée aux collectivités et administrations
- **Shop Application** pour le lancement de sa caisse enregistreuse en mode cloud pour les commerces physiques et les sites e-commerce.

Ces trois sociétés ont obtenu des retombées de presse très encourageantes dans des médias nationaux spécialisés, notamment dans 01Net, Maires de France, Revue des Collectivités Locales, ITespresso, ITR News, etc. Avec le kit relation presse, les PME du pôle ont accès à une couverture média ciblée, efficace durant une durée limitée de 8 semaines. Elles sont ensuite libres de poursuivre la collaboration avec l'agence Tukilik si elles le souhaitent.

 En savoir plus

➤ [Images et Réseaux](#)

## Capenergies : un exemple réussi d'accompagnement à la levée de fonds

Le pôle dresse un premier bilan positif des actions conduites pour accompagner ses PME à la recherche de financement.



Réunion du collège des financiers. Copyright Capenergies

Le [pôle de compétitivité Capenergies](#) dresse un premier bilan positif des actions conduites pour soutenir la croissance et le financement des PME membres. Il livre son retour d'expérience sur la démarche structurée mise en œuvre, ainsi que les perspectives d'évolution au regard des nouvelles orientations de la politique des pôles.

En moins de trois ans, Capenergies a présenté treize entreprises à un panel d'investisseurs réunis au sein de son collège des financiers. Six d'entre elles ont levé des fonds en amorçage, pour des montants compris entre 130 000 et 490 000 euros, à l'issue d'un processus de 9 à 18 mois.

Les trois derniers exemples de levée de fonds concernent les 3 PME « Solaire 2G, GreenPriz et Atoll Energy ». Elles viennent en effet de lever un million d'euros au total, pour la commercialisation de leurs produits et services innovants dans des secteurs porteurs comme les panneaux solaires hybrides, les prises de courant intelligentes et l'optimisation énergétique de groupes diesel.

Cet accompagnement à la levée de fonds est une illustration de la politique d'accompagnement des entreprises qui recouvre un ensemble d'actions de soutien, incluant notamment la pré-industrialisation, les relations grands donneurs d'ordre-PME, la propriété industrielle et la GPEC.

### En savoir plus

 [Capenergies](#)

 [Les Écos de Capenergies](#)

### Contact

 [Bernard Besnainou](#), Directeur adjoint du pôle






Tél. 04 84 30 05 73

 Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

## Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR.

-  Directeur de la publication : Patrick Crézé
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Constance Arnaud, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Aurélie Faitot, Olivier Hébrard, Caroline Mischler, Sofiène Lourimi et tous les pôles de compétitivité associés.
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos: **Stratis**, IFP Energies Nouvelles, Rhodia, Arkéma, MLSC, Capenergies, X.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

